

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 21 JUIN 2019

Pour sa troisième séance plénière de l'année, l'Assemblée départementale se réunira le vendredi 21 juin 2019. En amont de cette session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie à un petit-déjeuner presse afin d'aborder divers sujets. À 10h, la séance sera interrompue afin que les élus aillent à la rencontre des collégiens lauréats du concours régional des mini-entreprises.

Programme de la matinée :

8h : petit-déjeuner presse

8h45 : session du conseil départemental dont l'ordre du jour est joint à cet envoi.

10h : mise à l'honneur des collégiens lauréats du programme des « mini-entreprises » de l'association « Entreprendre pour apprendre » (EPA Normandie). Dans la salle des Pas Perdus, les élèves présenteront leurs produits ayant concouru lors du 11^e salon régional des mini-entreprises :

- Collège Raymond Le Corre – Equeurdreville-Hainneville : Paillolo
- Collège Rolland Vaudatin – Gavray : Pochettes & Co
- Collège André Malraux – Granville : Normandi'z
- Collège Notre Dame – Saint-Pierre-Église : Straking
- Collège Le Dinandier – Villedieu-les-Poêles : Trap'frelons
- Collège La Chaussonnière – Avranches : Normandy Keys
- Collège de l'Abbaye – Saint-Sauveur-le-Vicomte : Eco-Tag (Prix de l'entrepreneuriat au féminin)
- Collège Le Moulin de Haut – Percy-en-Normandie : Bee'siness Wrap
- Collège Notre Dame de la Providence – Avranches : Tchip Tchip Bougie
- Collège Sainte-marie – Valognes : Business Wood Art
- Collège le Hague Dick – Beaumont-Hague : Hag' Crochetout (Prix de la foire de Rouen)
- Collège Bucaille-Charcot – Cherbourg-en-Cotentin : Boc' on the Wall
- Collège Anne Heurgon Desjardins – Cerisy-la-Salle : Pop Factory

MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à un petit-déjeuner presse en amont de la séance plénière,
le vendredi 21 juin 2019 à 8h, à la Maison du Département à Saint-Lô

Merci de confirmer votre présence au petit-déjeuner
par mail auprès du pôle presse au plus tard mercredi 19 juin

La séance plénière se déroulera à partir de 8h45 en salle des sessions.

Information pratique :

Vos lecteurs et auditeurs pourront suivre l'ensemble de la séance en direct sur Internet en se rendant sur notre site : manche.fr, ainsi que sur notre page : [facebook](https://www.facebook.com/manche).

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

MINI-ENTREPRISES : SUSCITER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE CHEZ LES JEUNES

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, le Département de la Manche est le seul Département normand à avoir mis en place un dispositif d'appels à projets dans les collèges et ce, depuis 2010. Parmi les thématiques, celle de la « Découverte du monde économique et professionnel ». Cette année à nouveau, la collectivité a soutenu 33 projets dont 15 mini-entreprises. Celles-ci se sont présentées au concours régional des mini-entreprises organisé par l'association « Entreprendre pour Apprendre » (EPA).

Pour la onzième édition du concours, le challenge a rassemblé les 1 500 entrepreneurs des cinq départements normands et s'est organisé en deux temps :

- Le salon régional s'est tenu lors de la foire internationale de Rouen fin mars et a permis à chacune des 115 mini-entreprises d'exposer et d'être évaluée sur la tenue du stand, l'argumentation commerciale et la présentation du produit dont la typologie est très variée : promotion touristique, culture, objets de décoration, produits d'hygiène et de santé, productions culinaires, technologies, etc.

- Le 15 mai au stade d'Ornano de Caen une épreuve orale consistant à présenter, en 20 minutes (voire en anglais), le projet entrepreneurial devant un jury constitué de chefs ou représentants d'entreprise, de membre de l'Éducation nationale et de représentants d'institutions dont cette année pour le Département de la Manche, Mme Adèle Hommet-Lelièvre.

Le collège de l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte a ainsi reçu le prix de l'entrepreneuriat au féminin et le collège « Le Hague Dike » de La Hague, le prix de la foire de Rouen.